L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 4 AVRIL 1894.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE BATTURE
—ET—
Sites Convenables pour Bâtir
—DANS LE—
SIXIÈME DISTRICT.
A l'Encan.
A. Storrs & Bennett Co vs Dame Vve Patrick Harnan et al.

No 40,166—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire, ci-dessus le 21 décembre 1893, et ordre subséquent daté et signé le 21 mars 1894 il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Lafayette, Camp et Tonti, mesurant 30 pieds de façade rue Carondelet, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 9 lignes environ, le tout mesure et se compose d'une portion du lot original No 11.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent d'une résidence en briques à trois étages connue par le No 271 rue Camp, ayant salon, salle à manger, cuisine, vestibule au premier, plusieurs chambres à coucher.

Conditions de la vente.—Comptant ou un tiers comptant, la balance à un crédit d'un et deux ans avec intérêt de 7 pour cent par an garantis par hypothèque et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie le crédit des acquéreurs. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur enchère au moment de la vente.

notaire, aux frais des acquéreurs.

Actes de vente pardevant Wm Morgan Gurley, 27 mars—27 28—4 11 18 25 avril -2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGE DE CHOIX
—DANS LE—
TROISIÈME DISTRICT
Nos 299 et 299 1-2 avenue de l'Esplanade,
Entre les rues Prieur et Johnson.
AUX ENCHÈRES.
Succession du Dr J. F. Beugnot.

No 23,076—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. M. H. Rightor, juge de la Cour Civile District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé dans l'affaire ci-dessus, le 29 mars 1894, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le charmant cottage double Nos 299 et 299 1/2, avenue de l'Esplanade dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de l'Esplanade et les rues Kerlerec, Prieur et Johnson.

Le terrain renfermant deux lots désignés par les numéros 7 et 8. d'après un plan dressé par J. A. Deponilly, assistant voyer de ville, en date du 26 octobre 1860 et déposé à l'étude de W. J. Castell, notaire.

Les dits lots se touchent et mesurent 29 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les cottages sont retirés de la rue et sont attrayants dans leurs apparences et par leur location, ils commandent toujours un bon loyer, ils rapportent maintenant $480 par an.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 ou 2 ans à un crédit d'un et deux ans avec intérêt de 6 pour cent par an, privilège et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar Grima, notaire.

1 avril—1 4 11 18 25—mai 2 9.

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY
J. S. LANDRY, Agent général pour le Surintendant. Fret et les Passagers.
25 cent—sam et dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ACTIONS! ACTIONS!
Mercredi, 11 Avril 1894.
—A LA—
Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles,
A MIDI.
SUCCESSION DE W. B. RINGROSE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.—No 39,913.

MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, nous vendrons à l'enchère publique d'après et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, paroisse d'Orléans, daté et signé le 28 mars 1894, les ACTIONS décrites comme suit:

10 Certificats du Women-Customs de la Crescent City Brewing Company.
9 Actions de la Louisiana Excavating and Manufacturing Company.
10 Actions de la Grande Capitol de la Rosetta Gravel Paving and Improvement Company.

Conditions.—Comptant: un dépôt de 10 pour doit être fait au moment de l'adjudication.

E. CURTIS & CO.
Encanteurs de Propriétés Foncières et Actions, 201 rue du Canal.
29 mars—29 1 4 7 8 9 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de W. B. Ringrose.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.—No 39,913.—

MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 22 mars 1894, la propriété ci-après décrite:

1° **Trois certains lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Robin et Terpsichore, un des lots étant désigné par le No 1, d'après un croquis annexé à un acte de partage passé pardevant Robert J. Ker, ancien notaire en cette ville, le 9 mars 1854, et les deux autres lots sont désignés par les numéros 3 et 4, d'après un plan fait par Jos. Pilie, voyer, en date du 21 mars 1836, annexé pour référence à un acte passé pardevant D. L. McCoy, ancien notaire en cette ville, le 31 mars 1842; le dit lot numéroté 1 mesure, au pied français, 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, suivant un croquis ci-dessus; le lot No 3 ci-dessus mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annonciation sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le dit lot No 4 touche au lot ci-dessus No 3 dans le fond et mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Philip, Annonciation et Première, désigné comme lot No 283, sur un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 2 février 1834, et déposé, pour référence au bureau de L. R. Kenny, ancien notaire dans la paroisse Jefferson et Ker, lesquels lot forme l'encoignure des rues Laurel et Philip, mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la dite rue Laurel, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage en commun avec le lot adjacent No 239, d'une allée de ... pieds de large formée de portions égales de chacun des deux lots pour l'usage commun de chacun d'eux.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera les taxes de 1893, 10 pour cent au moment de l'adjudication et paiera les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières.
201 rue Canal.
25 mars—25 28—4 11 18 22 avril à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.—No 34,356.

Succession de Jose Robert y Gerona
BEAU MORCEAU DE PROPRIETE COMMERCIALE.
La grande bâtisse en briques à trois étages.
No 155 rue de la Commune,
Entre St-Charles et Carondelet,
EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.

PAR E. CURTIS & CIE., encanteurs.—Bureau No 201 rue du Canal.—Nous vendrons à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., l'Hon. Fred. D. King, juge, daté le 22 février 1894, et non subrogé, nous vendrons à l'enchère publique, le MERCREDI, 4 avril 1894, à midi à la **Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles**, la propriété ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Lafayette, Camp et Tonti, mesurant 30 pieds de façade rue Carondelet, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 9 lignes environ, le tout mesure et se compose d'une portion du lot original No 11.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent d'une résidence en briques à trois étages connue par le No 271 rue Camp, ayant salon, salle à manger, cuisine, vestibule au premier, plusieurs chambres à coucher.

Conditions de la vente.—Comptant ou un tiers comptant, la balance à un crédit d'un et deux ans avec intérêt de 7 pour cent par an garantis par hypothèque et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie le crédit des acquéreurs. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur enchère au moment de la vente.

notaire, aux frais des acquéreurs.

Actes de vente pardevant Wm Morgan Gurley, 27 mars—27 28—4 11 18 25 avril -2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROISIÈME DISTRICT
Nos 299 et 299 1-2 avenue de l'Esplanade,
Entre les rues Prieur et Johnson.
AUX ENCHÈRES.
Succession du Dr J. F. Beugnot.

No 23,076—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. M. H. Rightor, juge de la Cour Civile District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé dans l'affaire ci-dessus, le 29 mars 1894, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le charmant cottage double Nos 299 et 299 1/2, avenue de l'Esplanade dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de l'Esplanade et les rues Kerlerec, Prieur et Johnson.

Le terrain renfermant deux lots désignés par les numéros 7 et 8. d'après un plan dressé par J. A. Deponilly, assistant voyer de ville, en date du 26 octobre 1860 et déposé à l'étude de W. J. Castell, notaire.

Les dits lots se touchent et mesurent 29 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les cottages sont retirés de la rue et sont attrayants dans leurs apparences et par leur location, ils commandent toujours un bon loyer, ils rapportent maintenant $480 par an.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 ou 2 ans à un crédit d'un et deux ans avec intérêt de 6 pour cent par an, privilège et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar Grima, notaire.

1 avril—1 4 11 18 25—mai 2 9.

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY
J. S. LANDRY, Agent général pour le Surintendant. Fret et les Passagers.
25 cent—sam et dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS
REMUNERATIFS
—EN—
Propriétés Foncières
DE CHOIX
A L'ENCAN
Rapportant $936.00
—EN—
Total de Loyers Annuels.
Mercredi,
18 Avril 1894
Succession de George B. Ittmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 40,458.

PAR E. CURTIS & CO.—E. Curtis, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal—Le MERCREDI, 18 avril 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 14 mars 1894, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété foncière ci-après, à savoir—

LA RÉSIDENCE
No 400 rue Ursulines.

1° **Deux certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Ste-Philippe, Ursulines, Tonti et Hire**, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan daté le 15 mars 1840 déposé au bureau de A. D. Boisriocourt, notaire; les dits lots mesurent chacun, en mesure américaine trente pieds de face à la rue **Ursulines** sur cent soixante pieds huit pouces de profondeur entre lignes égales et entre lignes parallèles.

No 218 rue Miro.

4° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Miro, Tonti, St-Philippe et Ursulines**, désigné par le No 4 sur un plan dressé par F. H. de la Vergne, en janvier 1858, déposé au bureau de E. Bouny, notaire en cette ville, et lequel dit lot mesure trente deux pieds six pouces sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de soixante six pieds, quatre pouces et demi, entre la ligne de la rue Ursulines du lot No 5, et quatre-vingt-sept pieds huit pouces cinq lignes de profondeur sur la ligne de cé 5 opposée.

No 222 rue Miro.

5° **Une certaine portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Miro, Tonti, St-Philippe et Ursulines**, formant une partie du lot désigné par le No 5 du plan ci-dessus; le dit lot mesure trente deux pieds de face à la rue **Miro**, dix-sept pieds deux pouces sept décimes lignes de la gouttière du fond, sur une profondeur de cent quatre pieds de profondeur sur la ligne qui la divise de la partie qui reste du dit lot No 5, et soixante quatre pieds une ligne de profondeur sur la ligne qui sépare la dite ligne de côté vers la rue **Ursulines**, et est cette portion du dit lot No 5 la plus près de la rue **Ursulines**.

No 238 rue Johnson.

6° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Johnson, Hôpital, Galvez et Gaslier**, et désigné par la lettre B dans un plan dressé par E. Bouny, notaire en cette ville, et lequel dit lot mesure vingt huit pieds de face à la rue **Johnson** sur une profondeur de cent pieds, plus ou moins.

No 266 rue St-Philippe.

7° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **St-Philippe, Bruxiere, Dumaine et Hamma**, désigné par le No 1 sur un plan fait par F. L. Tourne, mars 6 1861, déposé comme plan No 53 au bureau de A. E. Bienvenu, notaire; le dit lot mesure vingt un pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue **St-Philippe**, sur cent vingt quatre pieds huit pouces deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

No 269 rue Galvez.

8° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Galvez, Johnson, St-Anne et Dumaine**, formant une partie du lot désigné par le No 4 sur un plan dressé par A. D. Hémécourt, voyer, le 22 décembre 1836, déposé en l'étude de Felix Grima, notaire public, sur cette ville, laquelle partie ou portion du dit lot mesure quinze pieds de face à la rue **Galvez** sur une profondeur de cent deux pieds six pouces six lignes sur la ligne de division du lot No 5, et quatre-vingt-dix sept pieds, plus ou moins sur la ligne côté de la ligne qui divise la dite partie ou portion de la balance du dit lot No 4.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit toutes les clauses usuelles de garantie. Les actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894. Les plans sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières,
201 rue Canal.
17 mars—17 18 21 25 28—av 4 11 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chevaux et mulets et le contenu d'une grocerie, au local, coin Hurst et avenue Henry Clay.

Jeudi, 5 avril, à 11 heures A. M.

Dans l'affaire de W. F. Young vs ses créanciers. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 42,123.

JEUDI, 5 avril 1894, à 11 heures A. M., au local, nous vendrons à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 mars 1894, la propriété ci-après décrite—

Un lot de groceries, chevaux, mules, etc., qui appartiennent au dit insolvable.

Conditions—Comptant.

E. CURTIS & Co., Encanteurs, 201 rue Canal.
27 mars—27—av 1 2 3 4 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante
—DE—
Propriétés de Choix Rémunératrices
—DANS LES—
Premier et Quatrième Districts.

Cette propriété de coin de valeur, No 376 rue Douxième, coin St-Denis.

Le splendide emplacement de commerce et résidence, Nos 358 et 358 1/2 rue Deuxième, près du Marché de cette rue.

Le joli cottage double, Nos 630 et 630 1/2 rue St-Denis, entre Première et Deuxième.

Le cottage double No 219 rue Claiborne, entre les rues Clio et Erato.

Succession de Patrick Short.

No 40,754—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

A des conditions faciles.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 189 rue Carondelet.—MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Perdido, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 mars 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Patrick Short, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur améliorée ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages qui y sont attachés ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Deuxième, Dryades et Tonti, mesurant 30 pieds de façade à la rue Deuxième, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles et s'étendant au travers de la rue Front sur laquelle elle mesure environ 20 pieds de face, le tout conformément à un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 30 janvier 1848, déposé en l'étude de L. Hernan, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° **Un certain lot de terre** dans le même district et l'et que la propriété ci dessus présentement décrite, dès qu'il sera de 50 pieds de face à la rue Deuxième. Le No 358 est occupé comme restaurant et salon d'huîtres, avec résidence à l'arrière, par M. Joseph Gentile. Le No 358 1/2 est occupé comme buanderie et résidence par Hing Sing. Cette propriété est admirablement située pour un commerce de détail, à proximité du marché de la rue Deuxième, près d'églises et d'écoles, et elle est bien située pendant un revenu mensuel d'environ $20.

2° **Un certain terrain**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances qui y appartient et qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Deuxième, Dryades et Tonti, mesurant trois lots (12) pieds front sur la rue Deuxième et Tonti, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont.

Conditions—Comptant. Dix pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumera les taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

4 mars—4 15—avril 1 2 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Clement Pierson et Lucy Johnson, sa femme.

MERCREDI, 4 AVRIL 1894.

PAR WM. P. CURTIS—encanteur—Bureau No 129 rue Carondelet.—MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, Division B, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, portant la date du 23 février 1894 dans l'affaire de la succession de Clément Pierson et Lucy Johnson, sa femme, No 41,251 du dossier de la dite cour, je vendrai ci-dessous ce qui suit:

Deux certains lots de terre situés à Carrollton, actuellement le 7e district de la Nouvelle-Orléans, Nos 120 rue Cambronne, tout près rue Zimpel, Trois, rue Madison et Cambronne, désignés comme lots Nos 11 et 12, et mesurant chacun 50 pieds de face à la rue Zimpel sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions Comptant. Dix pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumera les taxes de 1894. Acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 mars—4 1d—1 2 3 4 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael Doodey.

MERCREDI, 4 AVRIL 1894.

PAR WM P. CURTIS, Encanteur.—Bureau, No 129 rue Commune.—Le MERCREDI, 4 avril 1894, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, conformément à un ordre par l'Hon. Geo. H. Théard, Division E, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, portant la date du 27 février 1894, lancé dans l'affaire de la succession de Michael Doody, No 41,513 du dossier de la dite Cour, je vendrai à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien Carroll ou actuellement le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 90 borné par les rues Deuxième, Jefferson et Cambronne, désignés comme lots Nos 16 et 17, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions,—**Comptant.** Dix pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumera les taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

4 mars—4 15—avril 1 2 3 4

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Succession de John P. Schmitt et Epouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,048.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 8 février 1894 et signé le 14 février 1894, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le certificat 789, de deux actions de $100 chacune, du fonds-capital de la New Orleans Brewing Association, en date du 15 juillet 1890.

2° Le certificat 141, de vingt-cinq actions de $25 chacune, du fonds-capital de la Pelican Insurance Company, en date du 25 avril 1888.

3° Un Bon hypothécaire de six pour cent de la New Orleans Brewing Association de la Nouvelle-Orléans, Lne, Série "A" valeur au pair de $100, en date du 31 mai 1890 et numéroté 508, ensemble avec tous les coupons d intérêt y attachés.

Propriétés:

4° **Deux certains lots de terre** situés dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Marengo, Live Oak, maintenant Constance, et Dillas, désignés par les Nos 16 et 17, d'après un plan déposé en le bureau de l'enregistreur de la paroisse Jefferson, se touchant et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 100 pieds 8 pouces entre lignes parallèles; le lot No 16 forme l'encoignure des rues Magazine et Marengo. Les dits lots sont assez décrits sur un plan du voyer fait par Albert G. Blanchard, ci-devant-voyer de ville en date du 16 septembre 1872 comme suit: Deux certains lots de terre dans le même district et îlet que ci-dessus, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 115 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° **Deux certains lots de terre** situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, maintenant Tchoupitoulas, Front, Lyon et Upperline, désignés par les Nos 8 et 9 (dans le vieil list A) et mesurant chacun 50 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles et s'étendant au travers de la rue Front sur laquelle elle mesure chacun 20 pieds de face, le tout conformément à un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 30 janvier 1848, déposé en l'étude de L. Hernan, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° **Un certain lot de terre** dans le même district et l'et que la propriété ci dessus présentement décrite, dès qu'il sera de 50 pieds de face à la rue Deuxième. Le No 358 est occupé comme restaurant et salon d'huîtres, avec résidence à l'arrière, par M. Joseph Gentile. Le No 358 1/2 est occupé comme buanderie et résidence par Hing Sing. Cette propriété est admirablement située pour un commerce de détail, à proximité du marché de la rue Deuxième, près d'églises et d'écoles, et elle est bien située pendant un revenu mensuel d'environ $20.

Conditions—Pour les actions, comptant, avant le transfert; pour les propriétés un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à un crédit d'un et deux ans, avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège sur les immeubles vendus, portant 8 pour cent d intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu à paiement final, 10 pour cent d'après les usages de la place sont exigibles en cas de procès pour forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée aux porteurs des billets à les acquérir en cas de non payement de l'intérêt ou du prix de vente. Les acquéreurs devront faire assurer et payer les primes et payer les taxes dues et exigibles en 1893 et 1894 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix de leur enchère au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Louise Heffron,

Femme décédée de Frederick B. Nunn.

No 41,385.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé à la date du 21 février 1894 et d'un autre jugement rendu et signé à la date du 27 février 1894, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Miro et Tonti, désignés par les Nos 9 et 10, ayant de 30 pieds mesurés à partir de la rue, parlevant T. C. Stark, ancien notaire, à la date du 9 avril 1886, conformément au dit plan, les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Miro sur 90 pieds de profondeur de 135 pieds, entre lignes parallèles, le tout qui forme les encoignures des rues Canal et Tonti, mesure 27 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue du Canal sur 135 pieds de profondeur de face sur la ligne côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y figurent.

Conditions.—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec billets spécialement garantis avec hypothèque et privilèges sur les immeubles vendus portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final 5 pour cent d'honoraires d'avocat en sus du procès pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des dites billets à payer en cas de non payement des taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix de son adjudication, 10 pour cent comptant du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	....
Bank of Commerce	10	15½	....
Canal & Banking Co	100	159	....
Citizens'	Ex.	100	98½
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	18	21
Commercial National	100	191	....
Germania Savings	100	275	350
Hibernia National	100	192	200
Louisiana National	100	158	....
Metropolitan	100	160	....
Mutual National	100	....	....
N. O. National	100	....	715
People's	50	....	98½
State National	100	112	....
Traders'	100	....	100
Union National	100	....	118
Whitney National	100	345	....
Companies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	....
Firemen's	50	20	25
Germania Ins. Co	100	....	85
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	48	55
Louisiana Ins	100	....	....
Merchants' Ins. Co	100	....	82
Mechanics' and Traders	100	83	90
New Orleans Ins. Ass	50	30	18½
Sun Mutual Ins	100	122½	....
Southern Ins. Co	100	....	81
Teutonia	100	125	135
Chemin de fer urbains.			
Carrollton	100	127	133½
Crescent City	100	....	90
Canal and Claiborne	100	....	42½
New Orleans City	100	110	118
Orleans	50	....	....
St-Charles Street	50	56	58
Privilege on Carrollton RR		....	....
Actions diverses.			
C. O. Slaughterhouse	50	42	45
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Louisiana Sugar Refining Co	100	66	76
Consumers' Ice Co	100	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
N. O. Gas Co	100	....	90
N. O. Gas Light Co	100	113	114½
N. O. Waterworks Co	100	110	113
N. O. Brewing Ass. (Gas)	100	62	66
Jackson Brewing Co	100	90	99
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
Louisiana Refining Association	100	250	....
Sugar Shed Co	60	23	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Gaslight Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works		....	....
8 dard Fl'ses Ex. Co. of Chicago	10	....	....
Brewers' Refrigerating Co	100	....	....
Comb. T. Stand		....	....
Edison Elec. Co		....	....
Louisiana Refrigerating Co		....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varis. Theatre		....	....
Crescent City Club	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co		....	....
Stafford Mineral Spring		....	....
Septembre Club		....	....
Independent Oil Works		....	....
Pelican Insurance		....	....
Jackson Square Co		....	....
Louisiana Furniture Co		....	....
Southern Athletic Club		....	....
Young Men's Club		....	....
N. O. & North Eastern RR		....	....
Independ. Cotton Oil Bonds		....	....
Stamping Co. Bonds		....	....
Washington Artillery bonds		....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort.		....	....
Bank Stock		....	....
Bons d'Etat.			
New Consols		95⅝	95⅞
Constitutional Bds		....	....
Levee Bs.			
Orleans Levee Bds		91½	96
Bossier Lev. Bds		86	93
Caddo Levee Bonds		87	....
Carroll'n Levee Bds		79	84
Lafourche Lev. Bds		....	....
Lake Borgne Lev. Bds		....	....
Jackson Brewery 1st Mort.		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 6's		....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.		92½	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.		....	....
St-Charles Hotel Co. mort		....	....
Crescent City R.R. mort		100	....
Crescent City R.R. new		100	....
N. O. City Railroad Co. mort. 6s		113	....
N. O. City Railroad Co. mort. 5s		118	....
Carrollton RR. Co. mort. 97		104	109
Carrollton 2nds 12 yrs		112½	....
Carrollton 1st		....	....
Carrollton 1st yrs		113½	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort.		....	....
N. O. Gas Light Co. 1st mort.		99½	99¾
La. Elect. Light Co. 1st mort.	